

Pêcheurs plaisanciers. La vigilance de mise



Samedi, en fin d'après-midi, Michel Le Guen, président de l'Amicale des pêcheurs plaisanciers, avait convié les autorités civiles et militaires et tous les adhérents pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Mais pour l'occasion, c'est avec gentillesse et humour que Pierre Narran, trésorier, c'est fait le porte-voix d'un président aphone.

Des points qui fâchent Le président a, dès le début de son discours, abordé les points qui fâchent : l'augmentation de 2 % des taxes d'amarrage, l'augmentation de 20 % du forfait de grutage, la création d'une taxe de carénage de 15€, les planches vermoulues et la présence de mousse sur certains pontons et catways qui les rendent dangereux. Mais le président n'en a pas moins souligné avec satisfaction « l'intervention rapide et efficace des agents du port lors des tempêtes de décembre (...), le remplacement de certains pontons au port Vauban et la création de parkings à vélo (...) mais qui ne résolvent pas le problème récurrent du stationnement durant la période estivale ».

La journée de sécurité de l'association a permis une vérification du matériel d'une vingtaine de bateaux : il est rappelé l'obligation d'avoir d'un extincteur pour la partie moteur et un pour l'habitacle, l'obligation de la présence d'un feu tout horizon. Les pêcheurs plaisanciers sont également invités à vérifier la validité de leurs feux rouges à mains.

Indispensable brassière

Reprenant les consignes de sécurité de la SNSM, le président insiste aussi sur la nécessité du port de la brassière et sur le soutien à apporter aux sauveteurs en mer en faisant un don.

Le président a remercié les bénévoles qui ont participé au Festival du Bout du Monde. « Cette action a rapporté 1.200€ à l'association. Mais cette présence a besoin d'être renforcée ».

Les adhérents sont invités à transmettre leur adresse mail afin de recevoir toutes les informations nécessaires.

À noter qu'une permanence se tient le samedi matin, quai Kléber